



Programme d'actions en matière d'économie d'énergie (<http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/649-perigueux-et-l-environnement.html#c811>)

Les véhicules municipaux (<http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/649-perigueux-et-l-environnement.html#c814>)

Développement des énergies renouvelables : Périgueux mise sur le bois. (<http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/649-perigueux-et-l-environnement.html#c815>)

L'objectif environnemental n°1 de la Ville de Périgueux est de lutter contre le changement climatique. Ainsi, elle souhaite diminuer l'utilisation des énergies fossiles sur le territoire et développer au maximum l'utilisation d'énergies locales et renouvelables.

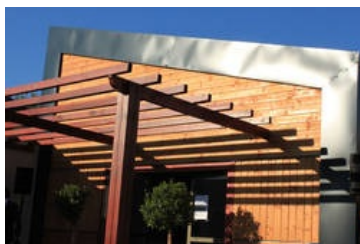
[Vers le haut \(<http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/649-perigueux-et-l-environnement.html?pdf=1#>\)](http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/649-perigueux-et-l-environnement.html?pdf=1#)

PROGRAMME D' ACTIONS EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

La Ville a engagé un programme pluriannuel de travaux en vue de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre de ses équipements.

← LES BÂTIMENTS

Avec une facture énergétique de 1 200 000 € et une performance énergétique moyenne de 293 kW/m²/an (ce qui correspond à une classe énergétique D), le patrimoine bâti de la Ville est la priorité du programme d'économies d'énergie. Les études et travaux d'économies d'énergie sont orientés d'abord vers le remplacement progressif des équipements vétustes et l'isolation des bâtiments.



<http://perigueux.fr/typo3temp/pics/eef0af3fef.jpg>

Les bâtiments les plus énergivores ont été ciblés en priorité : musée Vesunna, stade municipal, théâtre de l'Odyssée. Le but est d'offrir un meilleur confort aux usagers pour une consommation réduite. C'est ainsi près de 2 millions d'euros qui ont été investis entre 2009 et 2014 à l'amélioration énergétique de ses équipements.

Par ailleurs, lors des projets de constructions neuves ou de restructurations importantes, l'accent est mis sur l'isolation et l'efficacité énergétique des systèmes (chauffage / ventilation / éclairage). Ainsi, une performance énergétique supérieure à la réglementation en vigueur est toujours exigée par la Ville.

← L'ECLAIRAGE PUBLIC

La Ville travaille également à la réduction de ses consommations en éclairage public tout en maintenant la même qualité d'éclairage. Les sources lumineuses classiques et énergivores sont progressivement remplacées par des leds. Les actions réalisées sur les feux de signalisation ont notamment permis de réduire de 19 % les consommations.



<http://perigueux.fr/typo3temp/pics/ef81cccc7a.jpg>

Par ailleurs, à l'occasion des fêtes de Noël, toutes les nouvelles illuminations installées (dans le quartier de la gare par exemple) sont réalisées à base de motifs à leds.

← LES VÉHICULES MUNICIPAUX

Enfin, la Ville assure chaque année le renouvellement de son parc automobile pour permettre de réduire sensiblement les émissions de CO₂ et les consommations énergétiques (carburant).

La Ville a mis à la disposition de ses agents sept vélos de service électriques (quatre à la mairie, un à la médiathèque Pierre Fanlac, un au centre culturel de la Visitation et un autre au musée Vesunna). Cette opération a permis de diminuer l'utilisation des véhicules de service thermiques pour les déplacements dans Périgueux, en privilégiant un mode de déplacement plus écologique et moins onéreux pour la collectivité.



<http://perigueux.fr/typo3temp/pics/b4a51a912f.jpg>

[Vers le haut \(<http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/649-perigueux-et-l-environnement.html?pdf=1#>\)](http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/649-perigueux-et-l-environnement.html?pdf=1#)

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES : PÉRIGUEUX MISE SUR LE BOIS.

← RÉSEAU DE CHALEUR DES "DEUX RIVES"

La Ville de Périgueux a signé avec Cofely service une délégation de service public de 25 ans portant sur la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation du "réseau de chaleur des Deux-rives".

voir l'avancée du projet (rubrique projets et travaux) (<http://perigueux.fr/projets-et-travaux/developpement-durable/943-le-reseau-de-chaaleur-des-2-rives.html>)

Vers le haut (<http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/649-perigueux-et-l-environnement.html?pdf=1#>)

← RÉSEAU DE CHALEUR "L'ARCHE AU BOIS"

Un autre réseau de chaleur bois est déjà en fonctionnement à Périgueux dans le quartier du Gour de l'Arche : "l'Arche au bois" chauffe depuis l'hiver 2013 les principaux équipements publics (crèche, écoles, collège, lycée, résidence OPH...) ainsi que 9 particuliers.

La chaudière bois fonctionne l'hiver avec 1800 tonnes de bois déchiqueté en provenance de la scierie Delord, située à 16 km de Saint-Astier. Une chaudière à granulés fonctionne en complément de la chaudière bois et l'été pour la production d'eau chaude sanitaire. L'autonomie du silo est de plus de 4 jours au plus fort de l'hiver.

Le réseau du Gour de l'Arche propose une réduction de la facture énergétique aux abonnés individuels de l'ordre de 10% par rapport au gaz.

Le projet en quelques chiffres :

- ← chaufferie bois (plaquettes) d'une puissance de 2,5 MW
- ← chaufferie d'appoint (granulés) d'une puissance de 1,5 MW
- ← utilisation des chaufferies gaz existantes en secours
- ← 19 sous-stations
- ← 1,7 km de conduites enterrées
- ← coût des travaux : 3 000 000 € HT
- ← 1600 tonnes de Co2/an évitées par an : c'est autant que 170 tours du monde en avion ou 8 millions de km en voiture.
- ← une économie de 5 % en moyenne / gaz pour les collectivités
- ← une économie de 10 % en moyenne / gaz pour les particuliers

Un projet de développement local

- ← un approvisionnement local, soit environ 1 700 000 € HT injecté dans la filière bois locale
- ← une valorisation agronomique locale des cendres : plate-forme de compostage d'AES à Saint-Paul-la-Roche
- ← un recours massif aux sociétés locales lors de la phase travaux : environ 2 000 000 € HT ont été sous-traités à des sociétés locales

ACTUALITÉS

← (<http://www.site.com/>)

→ (<http://www.site.com/>)



← DÉVIATIONS AUTOUR DE LA PLACE FAIDHERBE DU 16 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE

Publié le 14/08/2017

Vers le haut (<http://perigueux.fr/perigueux-au-quotidien/environnement/649-perigueux-et-l-environnement.html?pdf=1#>)

A LIRE AUSSI

- ← 23 juin : pose de la première pierre de la chaufferie bois du Réseau de chaleur des Deux-Rives (<http://perigueux.fr/15-actualites/6715-23-juin-pose-de-la-premiere-pierre-de-la-chaufferie-bois-du-reseau-de-chaaleur-des-deux-rives.html>)
- ← Récupération de canettes en aluminium pour le projet Earthship de Biras (<http://perigueux.fr/15-actualites/6663-recuperation-de-canettes-en-aluminium-pour-le-projet-earthship-de-biras.html>)
- ← Clôture de la Semaine européenne du développement durable et concours photos (<http://perigueux.fr/15-actualites/6605-cloture-de-la-semaine-europeenne-du-developpement-durable-et-concours-photos.html>)
- ← Concours photo : les jardins (<http://perigueux.fr/15-actualites/6470-concours-photo-les-jardins.html>)
- ← Réseau de chaleur des 2 Rives : début des travaux (<http://perigueux.fr/15-actualites/6439-reseau-de-chaaleur-des-2-rives-debut-des-travaux.html>)

TOUTES LES CARTES DE LA VILLE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML](http://PERIGUEUX.FR/262-TOUTES-LES-CARTES-DE-LA-VILLE.HTML))

DÉMARCHES EN LIGNE
([HTTP://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML](http://PERIGUEUX.FR/MA-MAIRIE-PRATIQUE/VOS-DROITS-ET-DEMARCHES/560-LA-MAIRIE-A-VOTRE-SERVICE.HTML))



23 rue du Président-Wilson
BP 20130
24005 Périgueux cedex (France)
Tél. : +33 (0)5 53 02 82 00
Fax : 05 53 07 09 52

Accueil du public - Hôtel de ville
> du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h en continu

[intranet](#) | [messagerie](#) (accès réservés)